



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard

AVIS AUX NAVIGATEURS SOMMAIRE MENSUEL DES AVIS (T) ET (P)

ÉDITION MENSUELLE N°01
25 janvier 2019



Sécurité d'abord, Service constant

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
www.notmar.gc.ca

Avis aux navigateurs
Sommaire mensuel des avis (T) et (P)
Édition mensuelle N°01/2019

Publié sous l'autorité de:

Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables
Pêches et Océans Canada
Montréal, Québec
H2Y 2E7

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2019
MPO/2019-2031
Fs151-19F-PDF
ISSN 2561-5114

Disponible sur le site Web de NOTMAR (Avis aux navigateurs) :
www.notmar.gc.ca

Available in English:
Notices to Mariners
Monthly Summary of (T) and (P) Notices
Monthly Edition N°01/2019

AVIS AUX NAVIGATEURS
RÉIMPRESSION MENSUELLE DES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES
EN VIGUEUR LE 25 JANVIER 2019

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

EXPLICATION DES EXPRESSIONS «AVIS TEMPORAIRE» ET «AVIS PRÉLIMINAIRE»

Certains Avis aux navigateurs qui paraissent dans les éditions mensuelles portent la lettre (T) ou (P) après le numéro régulier. Ces lettres indiquent que le renseignement contenu dans l'Avis est de nature temporaire ou préliminaire.

AVIS TEMPORAIRE (T)

S'il existe un changement temporaire des conditions qui influent sur la navigation et si ce changement doit demeurer en vigueur pendant une période excédant trois mois, un Avis temporaire (T) sera publié. Les changements temporaires qui demeurent en vigueur pendant une période de moins de trois mois ne seront normalement pas publiés (à moins qu'ils représentent un intérêt exceptionnel). Autrement, ces renseignements seront diffusés par le centre de Services de Communication et de Trafic Maritimes (SCTM) de la Garde côtière canadienne de la région en cause sous forme d'avertissements de navigation diffusés. Les Avis (T) seront annulés lorsqu'il y aura lieu de le faire.

AVIS PRÉLIMINAIRE (P)

- (a) S'il doit se produire dans un avenir rapproché des changements importants influant sur la navigation, un Avis aux navigateurs décrivant ces changements sera publié afin que les navigateurs en soient informés d'avance. Ces Avis seront désignés par le suffixe (P).
- (b) S'il se produit un changement de conditions influant sur la navigation mais que tous les renseignements ne sont pas disponibles, un Avis préliminaire (P) donnant les renseignements disponibles sera publié. Cet Avis sera suivi d'un Avis régulier lorsque les renseignements complets seront disponibles. L'Avis régulier annulera l'Avis (P).
- (c) Lorsque des changements ont été effectués et sont trop complexes pour être énumérés sous forme d'Avis écrit, un Avis (P) donnant des renseignements généraux sera publié. Cet Avis expliquera les mesures qui seront prises pour la mise-à-jour des cartes en publiant des annexes graphiques, de nouvelles éditions ou de nouvelles cartes.

MESURES À PRENDRE À LA RÉCEPTION DES AVIS (T) OU (P)

Il est inhabituel d'apporter des corrections permanentes aux publications et aux cartes marines en se basant sur des Avis (T) ou (P). À la réception de ces Avis, les renseignements qu'ils contiennent doivent être notés au crayon sur les publications et cartes en cause.

ATTENTION

Nous rappelons aux navigateurs que les publications et cartes marines qu'ils achètent chez les fournisseurs ne sont pas corrigées à partir d'Avis (T) ou (P). Il est nécessaire de se reporter à la dernière liste des cartes touchées par les Avis temporaires et préliminaires en vigueur.

| INDEX DES AVIS (T) & (P) | | | | | | | |
|-------------------------------------|-------------|---------------|-------------|---------------|-------------|---------------|-------------|
| Avis # | Page | Avis # | Page | Avis # | Page | Avis # | Page |
| 616(T)/07 | 1 | 1218(T)/16 | 10 | 209(P)/18 | 21 | 512(T)/18 | 30 |
| 613(P)/12 | 2 | 1219(T)/16 | 10 | 210(P)/18 | 21 | 609(P)/18 | 31 |
| 811(P)/12 | 2 | 107(P)/17 | 11 | 309(P)/18 | 22 | 610(P)/18 | 31 |
| 405(P)/13 | 3 | 108(T)/17 | 11 | 310(P)/18 | 22 | 611(P)/18 | 32 |
| 909(T)/14 | 4 | 113(T)/17 | 11 | 311(P)/18 | 23 | 707(P)/18 | 32 |
| 1006(T)/14 | 4 | 309(T)/17 | 12 | 313(P)/18 | 24 | 708(P)/18 | 33 |
| 510(P)/15 | 5 | 608(P)/17 | 12 | 314(P)/18 | 25 | 709(T)/18 | 33 |
| 610(P)/15 | 5 | 620(P)/17 | 13 | 315(P)/18 | 25 | 710(T)/18 | 33 |
| 1005(T)/15 | 6 | 906(P)/17 | 14 | 410(P)/18 | 26 | 809(T)/18 | 34 |
| 1105(T)/15 | 6 | 907(P)/17 | 15 | 411(P)/18 | 26 | 903(P)/18 | 34 |
| 1106(T)/15 | 6 | 908(P)/17 | 15 | 412(P)/18 | 27 | 904(P)/18 | 34 |
| 515(T)/16 | 7 | 1007(P)/17 | 16 | 413(P)/18 | 27 | 1011(T)/18 | 35 |
| 518(P)/16 | 7 | 1108(P)/17 | 17 | 415(P)/18 | 28 | 1012(T)/18 | 35 |
| 814(T)/16 | 7 | 1205(T)/17 | 17 | 416(P)/18 | 28 | 1105(P)/18 | 35, 36 |
| 818(T)/16 | 7 | 1206(T)/17 | 17 | 417(P)/18 | 29 | 1106(P)/18 | 36 |
| 819(T)/16 | 8, 9 | 206(P)/18 | 18 | 509(T)/18 | 29 | 1107(P)/18 | 37 |
| 1011(T)/16 | 10 | 208(P)/18 | 19, 20 | 510(T)/18 | 30 | 1108(P)/18 | 37 |

| INDEX DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS (T) & (P) | | | | | | | |
|---|-----------------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|
| Carte | Page | Carte | Page | Carte | Page | Carte | Page |
| 1430 | 35 | 2315 | 7 | 4307 | 15 | 4909 | 2 |
| 1432 | 11 | 3053 | 34 | 4377 | 3 | 4911 | 2, 5 |
| 2017 | 4, 33 | 3513 | 26 | 4426 | 22 | 4913 | 7 |
| 2044 | 6 | 3540 | 26 | 4459 | 19, 20 | 4920 | 36 |
| 2058 | 34 | 3646 | 32 | 4460 | 23 | 4970 | 33 |
| 2060 | 7 | 3671 | 13 | 4466 | 24, 25 | 5047 | 28 |
| 2067 | 10 | 3890 | 17 | 4491 | 16 | 6022 | 17 |
| 2077 | 10 | 4010 | 12 | 4523 | 21 | 6242 | 29 |
| 2085 | 17, 29, 30, 33, 35 | 4117 | 18 | 4587 | 27 | 6287 | 11 |
| 2086 | 10 | 4234 | 31 | 4591 | 21 | 6370 | 34 |
| 2123 | 12 | 4236 | 5, 27 | 4642 | 25 | 7685 | 37 |
| 2181 | 11 | 4244 | 4, 35, 36 | 4644 | 6 | | |
| 2204 | 31 | 4266 | 22 | 4826 | 32 | | |
| 2235 | 7 | 4302 | 14, 15 | 4865 | 28 | | |

2007

***616(T) DEMARCATION BAY TO/À PHILIPS BAY – UNITÉ DE FORAGE MOBILE AU LARGE ÉTABLI
TEMPORAIREMENT**

L'unité de forage mobile sans équipage au large "SDC" a été établi temporairement à 69° 24.71'N 138° 53.76'W.
L'unité est marqué par un feu FI R, la structure est de 202.4 mètres de long et 53 mètres de large.

Pour toute information, communiquer avec le Capitaine Connelly au 1-250-598-4513 ou 1-250-744-9818 ou par
courriel doncon@islandnet.com

(AVNAV H0212/06, Sarnia, Juin 2007)

2012

***613(P) DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND / NORTHUMBERLAND STRAIT: PARTIE OUEST / WESTERN PORTION:
PORTS / HARBOURS – MARQUES DE JOUR À ÊTRE SUPPRIMÉES**

Référence Carte : 4909

La Garde côtière canadienne propose d'abandonner de façon permanente les aides à la navigation suivantes :

Shediac Island Marque de jour postérieure (46° 15' 19.4"N 064° 32' 16.4"W)

Shediac Island Marque de jour antérieure (46° 15' 20.4"N 064° 32' 06"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 29 septembre 2012, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 29 juin 2012, à :

Sandra Inglis, Surintendante régionale intérimaire

Aides à la navigation

Garde côtière canadienne

Case postale 1000

Dartmouth NS B2Y 3Z8

Téléphone : (902) 426-3151

Courriel : sandra.inglis@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2012-116)

***811(P) ENTRÉE À / ENTRANCE TO MIRAMICHI RIVER – FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS**

Référence : Avis 712(P)/2012 est annulé.

Référence Carte : 4911

La Garde côtière canadienne propose d'abandonner de façon permanente les aides à la navigation suivantes :

Le feu antérieur d'alignement Portage Island Channel (LF 1176) (47° 07' 47.1"N 065° 02' 17.1"W)

Le feu postérieur d'alignement Portage Island Channel (LF 1176.1) (243° 41' 331.8 m du feu antérieur)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 novembre 2012, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 31 août 2012, à :

Sandra Inglis, Surintendante régionale intérimaire

Aides à la navigation

Garde côtière canadienne

Case postale 1000

Dartmouth NS B2Y 3Z8

Téléphone : (902) 426-3151

Courriel : sandra.inglis@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2012-141, 142)

2013

***405(P) MAIN-À-DIEU PASSAGE – SIGNAL DE BRUME À ÊTRE ENLEVÉ**

Référence Carte : 4377

La Garde côtière canadienne propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante :

Le signal de brume du feu Moque Head (LF 765.4) (46° 00' 25.4"N 059° 49' 21.7"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 26 juillet 2013, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 26 avril 2013, à :

Surintendant intérimaire
Aides à la navigation
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-5195
Courriel : llewellynd@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2013-003)

2014

***909(T) KINGSTON HARBOUR AND APPROACHES/ET LES APPROCHES – QUAI HORS SERVICE**

Référence Carte : 2017

Le quai de l'hôpital psychiatrique de Kingston est hors service et interdit d'accès comme quai d'amarrage jusqu'à nouvel Avis.

(AVNAV C2409/10)

***1006(T) WEDGEPORT AND VICINITY / ET LES ABORDS – FEU TEMPORAIRE ÉTABLI**

Référence Carte : 4244

Un feu temporaire a été installé à l'Île Whitehead (LF 295) (43° 39' 45.8"N 065° 52' 02.5"W approx.).
La caractéristique du feu a changé pour Lum. 4s Obs. 11s et la portée nominale a été réduite de 13 à 7.

Ce feu remplace temporairement le feu précédent, qui cependant sert toujours de feu d'atterrissage.

(F2014-028)

2015

***510(P) ENTRÉE À / ENTRANCE TO MIRAMICHI RIVER – FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS**

Référence Carte : 4911

La Garde côtière canadienne propose d'abandonner de façon permanente les aides à la navigation suivantes :

Les feux d'alignement Fox Island (LF 1170.5, 1170.6) (47° 05' 14.5"N 064° 58' 42"W approx.).

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 29 août 2015, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 29 mai 2015, à :

Surintendante, Claire MacLaren
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-5195
Courriel : claire.maclaren@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2015-028, 029)

***610(P) TAYLORS HEAD TO / À SHUT-IN ISLAND – CLOCHE À ÊTRE SUPPRIMÉE**

Référence Carte : 4236

La Garde côtière canadienne propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante :

Musquodoboit Ledge - bouée à cloche lumineuse YV3 – Cloche à être supprimée
(LF 566.5) (44° 39' 36.0"N 063° 04' 16.0"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 26 septembre 2015, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 26 juin 2015, à :

Surintendante, Claire MacLaren
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-5195
Courriel : claire.maclaren@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(F2015-018)

2015

***1005(T) PORT DALHOUSIE, QUAIS EST ET OUEST – ACCÈS INTERDITS**

Référence Carte : 2044

Une étude d'ingénierie récente a identifié des problèmes de structure et de sécurité concernant les quais Est et Ouest à Port Dalhousie. Pêches et Océans prend les mesures suivantes pour protéger le public en interdisant l'accès aux navires, véhicules et piétons sur ces quais.

Les navires peuvent naviguer sécuritairement près des quais, mais il est interdit de s'y amarrer. La ville de St-Catharine accommodera les plaisanciers à d'autres quais, si possible.

Mark Sandeman
Directeur de secteur, Service à la clientèle
Direction des ports pour petits bateaux
Région du Centre & Arctique
Pêches et Océans Canada

3027 Harvester Road, Unit 310
Burlington ON L7N 3G7
Téléphone : (905) 639-2050
Télécopieur : (905) 639-5975
Courriel : mark.sandeman@dfo-mpo.gc.ca

(AVNAV C567/15)

***1105(T) CANADA – SÉCURITÉ DES NAVIRES D'EXPLORATION ET D'EXPLOITATION AU LARGE**

Référence : Avis 410(T)/2007 est annulé.

Édition Annuelle des Avis aux navigateurs 2015 - Avis No. 20, pages A20-1 à A20-4.

Les navigateurs sont prévenus que des navires d'exploration et d'exploitation au large pourraient effectuer des activités de forage dans les endroits suivants :

Golfe Saint-Laurent

Néant

Continente des T.N.-O.

Néant

Delta du Mackenzie T.N.-O/Mer de Beaufort

Néant

Îles de l'Arctique dans les T.N.-O/ Îles de l'Arctique au Nunavut

Néant

Zones marines de l'Est de l'Arctique

Néant

Détroit de Davis

Néant

NOTA: Les navigateurs sont priés d'obtenir un compte rendu à jour des positions des navires de forage avant d'entrer dans une zone d'exploration et d'exploitation. On peut se procurer ces renseignements en communiquant avec ECAREG CANADA, NORDREG CANADA ou CVTS OFFSHORE, selon le cas, par l'entremise de tout centre de Services de communications et de trafic maritime de la Garde côtière.

(AVNAV M2215/15) (ONE)

***1106(T) BAY D'ESPOIR AND/ET HERMITAGE BAY– BOUÉE TEMPORAIREMENT RELEVÉE**

Référence Carte : 4644

La bouée lumineuse Blackfish Cove (LF 133.22) (47° 40' 10.0"N 055° 56' 00.2"W) a temporairement été relevée.

(N2015-044)

2016

***515(T) HARBOURS ON THE EAST SHORE OF LAKE SUPERIOR/PORTS SUR LA RIVE EST DU LAC SUPÉRIEUR – BOUÉES TEMPORAIREMENT SUPPRIMÉES**

Référence Carte : 2315

La Garde côtière canadienne a supprimé temporairement les aides à la navigation suivantes :
XT1, XT2, XT3, XT4, XT5, XT6, XT7, XT8, XT9, XT10, XT11, XT12.

(AVNAV C1045)

***518(P) CARAQUET HARBOUR, BAIE DE SHIPPEGAN AND / ET MISCOU HARBOUR – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Référence Carte : 4913

La Garde côtière canadienne propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante :

Le feu Fox Dens Gully (LF 1262.8) (47° 53' 12.1"N 064° 30' 15.2"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 août 2016, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 mai 2016, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2016-038)

***814(T) MAIN DUCK ISLAND ISLAND TO/A SCOTCH BONNET ISLAND – BARGES DE METAL PARTIELLEMENT SUBMERGÉES**

Référence Carte : 2060

Il y a 3 barges de métal partiellement submergées à l'extrémité Nord de West Lake (43° 57' 02.3"N 077° 20' 12.8"W) qui ont été signalées au-dessous de la surface de l'eau.

L'emplacement des barges est indiqué par des bouées d'avertissement.

(AVNAV C1641/14)

***818(T) CAPE HURD TO/À LONELY ISLAND – CARACTÉRISTIQUES DU FEU TEMPORAIREMENT CHANGÉES**

Référence Carte : 2235

Les caractéristiques du feu Cove Island (LF 805) (É.U LF 12675) ont temporairement changées à éclat 1 seconde, éclipse 9 secondes et opération de nuit seulement.

(AVNAV C2522/11)

2016

***819(T) SYSTÈME D'IDENTIFICATION AUTOMATIQUE (SIA)**

Messages Spécifiques à l'Application (MSA) AIS et aides à la navigation munies d'un AIS

Les navigateurs sont informés que la Garde côtière canadienne effectuera un essai des messages spécifiques à l'application AIS (MSA-AIS) sur la côte du Pacifique, à partir de la station météorologique et hydrologique située à Sand Heads : 49°06'21"N 123°18'12"O, et que cet essai pourrait s'étendre à d'autres stations au cours des mois à venir. L'essai débutera à la fin du mois d'août et consistera à diffuser des données météorologiques et hydrologiques (MET/HYDRO) par le biais du message binaire AIS « Message 8 ».

Même si l'AIS a été initialement élaboré pour aider à l'identification formelle et le suivi des navires, il inclut des fonctionnalités qui permettent de transmettre des messages binaires tels que les informations MET/HYDRO et d'autres types de données. Ces fonctionnalités additionnelles du AIS peuvent aider les navigateurs à planifier leur voyage à bord.

Les navires doivent être équipés d'un dispositif AIS de classe A adéquat pour l'affichage précis des messages AIS à bord. L'exigence de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) relative à l'équipement à bord pour l'affichage¹ des messages AIS de classe A est le dispositif minimum d'affichage (minimum keyboard display (MKD)) qui présente les données binaires sous forme alphanumérique. Toutefois, comme il n'existe présentement aucune exigence quant à la capacité du dispositif minimum d'affichage de décoder tous les messages binaires AIS, l'affichage et l'utilisation de l'information des MSA pourraient exiger du matériel ou des logiciels supplémentaires².

Aides à la navigation (AN) munies d'un AIS

L'Association internationale de signalisation maritime (AISM) définit l'aide à la navigation comme suit :

*« dispositif ou système extérieur au navire conçu et exploité pour accroître la sécurité et l'efficacité de la navigation des navires ou du trafic maritime ».*³

La principale fonction d'une station d'aide à la navigation munie d'un AIS est de favoriser la sécurité et l'efficacité de la navigation, par le biais d'un ou de plusieurs des éléments suivants :

- fournir un moyen d'identification formelle en tout temps;
- compléter les services existants (p. ex, balises radar) des aides à la navigation;
- transmettre la position exacte des aides flottantes;
- indiquer si une aide flottante est hors position (surveiller l'état d'une AN);
- marquer ou délimiter les voies, les routes, les zones et les limites;
- marquer les structures en haute mer;
- marquer en temps opportun les nouveaux obstacles (fixes ou mobiles) en utilisant des ANs virtuelles munies d'un AIS.

L'utilisation du AIS au sein du service d'AN se fait par la diffusion du « message 21 » relatif aux aides à la navigation.

Les ANs munies d'un AIS peuvent être déployées de trois manières : réelle, synthétique et virtuelle.

- 1) AN AIS physique/réelle : dispositif AIS situé physiquement sur l'AN et qui transmet le « message 21 ».
- 2) AN AIS synthétique : il existe deux types d'AN AIS synthétique – surveillée et prévue.
 - a. Surveillée : un « message 21 » est transmis à partir d'une station AIS située à proximité. L'AN existe physiquement, mais elle n'est pas dotée d'un dispositif AIS. Un lien de communication est installé sur l'AN pour permettre la surveillance de son état.
 - b. Prévue : un « message 21 » est transmis à partir d'une station AIS située à proximité. L'AN existe physiquement, mais elle n'est dotée ni d'un dispositif AIS ni d'un lien de communication. Ni son état ni sa position ne font l'objet d'une surveillance.
- 3) AN AIS virtuelle : un « message 21 » est transmis à partir d'une station AIS située à proximité, pour une AN qui n'existe pas physiquement. Le « message 21 » identifie clairement qu'il s'agit d'une AN AIS virtuelle.

¹ Les dispositifs du AIS de classe A sont ceux qui répondent aux exigences obligatoires de la Convention SOLAS (chapitre V, règle 19 de la Convention SOLAS) en matière d'équipement à bord pour les navires de plus de 300 tonneaux de jauge brute (TJB). Les dispositifs du AIS de classe B sont utilisés à bord des embarcations qui ne sont pas visées par les exigences en matière d'équipement à bord.

² Recommandation 1095 de l'Association internationale de signalisation maritime (AISM) sur l'implantation harmonisée des MPA, *Implementation of Application-Specific Messages*, version 1, mai 2013.

³ Recommandation A-126 de l'AISM sur l'usage du AIS, *Use of the Automatic Identification System in Marine Aids to Navigation Service*, version 1.5, juin 2011; version 1, juin 2004.

2016

Affichages et symboles

Étant donné que l'information AIS disponible pour les navigateurs dépend du système d'affichage utilisé, **il est possible que l'ensemble des informations transmises ne soient pas affichées**. Les navigateurs sont invités à installer des systèmes permettant de superposer les données AIS sur l'ECDIS, le radar, ou les deux.

Pour les navires équipés d'un AIS, les affichages disponibles varient de l'absence d'affichage sur certains dispositifs de classe B, en passant par le MKD (Classe A), jusqu'à la pleine superposition sur l'ECDIS ou le radar. En l'absence de superposition sur l'ECDIS ou le radar, les navigateurs ne seront pas en mesure d'utiliser toutes les fonctionnalités de l'AN AIS. En outre, il est à noter que l'information qui peut être affichée sur l'ECDIS ou le radar peut varier aussi en fonction du fabricant AIS.

Les symboles qui peuvent être affichés sur les cartes marines, les systèmes d'affichage et le dispositif minimum d'affichage sont résumés ci-dessous.

Cartes marines

Sur les cartes marines, les AN AIS sont indiquées par un cercle magenta entourant le symbole de l'AN existante, accompagnées d'une légende mentionnant « AIS ». Une police normale est utilisée pour une AN fixe, alors qu'elle sera en italique pour une AN flottante.



Les AN AIS physiques s'affichent comme une couche superposée sur l'ECDIS, le radar ou un autre système d'affichage, et sont représentées par un losange avec une croix au centre qui indique la position signalée de l'AN. Une AN AIS physique hors position utilise le même symbole, mais en rouge. Dans le cas d'une AN AIS virtuelle, le symbole est en pointillé.

AN AIS physique



AN AIS physique hors station



AN AIS virtuelle



Dispositif minimum d'affichage (MKD)

Le dispositif minimum d'affichage n'est requis que pour l'affichage des données sous forme alphanumérique. Certains MKD sont équipés d'un petit écran graphique. La présentation exacte varie, mais l'image ci-dessous est une représentation typique sur un MKD.

| Range | Bearing | Name |
|------------------|------------|------------|
| XX.XX | XXX.X | XXXXXXXXXX |
| XX.XX | XXX.X | XXXXXXXXXX |
| XX.XX | XXX.X | XXXXXXXXXX |
| Latitude | XXX XX.XXX | |
| Longitude | XXX XX.XXX | |

Commentaires sur les MSA-AIS

Les navigateurs sont invités à communiquer leur commentaire sur le banc d'essai des MSA-AIS au bureau des Services de communication et de trafic maritimes (SCTM) de leur région.

Les coordonnées des SCTM se retrouvent dans la publication : Aides radio à la navigation maritime, partie 1.

2016

***1011(T) LAKE ONTARIO/LAC ONTARIO (WESTERN PORTION/PARTIE OUEST) – SÉDIMENTS SIGNALÉS**

Référence Carte : 2077

Sédiments signalés dans le chenal principal de la marina Fifty Point. Profondeur de 1.9 mètres signalée dans le centre du chenal avec moins de profondeur sur les côtés.

Les navigateurs sont priés de faire preuve de prudence dans le secteur.

(AVNAV C2266/16)

***1218(T) HAMILTON HARBOUR – SÉDIMENTS SIGNALÉS**

Référence Carte : 2067

Sédiments signalés le long de la face Nord des quais 11 et 12 :

Face Nord du quai 11 entre les positions 43° 16' 31"N 079° 50' 56"W et 43° 16' 29"N 079° 50' 49"W et à la position 43° 16' 28"N 079° 50' 42"W.

Face Nord du quai 12 entre les positions 43° 16' 27"N 079° 50' 39"W et 43° 16' 26"N 079° 50' 33"W.

Les navigateurs sont priés de réduire leur vitesse en arrivant et en partant. Le tirant d'eau de la voie maritime sera affecté quand les niveaux d'eaux seront moins de 0,70 mètres au-dessus du zéro des cartes dans ces secteurs.

(AVNAV C1831/13)

***1219(T) TORONTO TO/À HAMILTON – OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION**

Référence Carte : 2086

Opérations de construction en cours du 14 novembre 2016 jusqu'à approximativement 2026 à la station d'épuration de Lakeview entre le parc Marie Curtis et le ruisseau Serson. Un nombre varié d'équipement sera utilisé pour étendre la masse le long de la côte. La décharge et 3 îlots seront illuminés et identifiés.

(AVNAV C2533/16)

2017

***107(P) LAC SAINT-FRANÇOIS/LAKE ST. FRANCIS – BOUÉE LUMINEUSE À ÊTRE SUPPRIMÉE**

Référence Carte : 1432

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Highlander Shoal - Bouée à espar lumineuse (LF 133.2) (45° 04' 34.2"N 074° 31' 04.5"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 avril 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 janvier 2017, à :

Superviseur, Gary Greer
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
28, rue Waubeek
Parry Sound ON P2A 1B9
Courriel : gary.greer@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(B2016-008)

***108(T) HARBOURS IN LAKE ERIE/HAVRES DANS LE LAC ÉRIÉ – BOUÉES NON LUMINEUSES REPOSITIONNÉES TEMPORAIREMENT**

Référence Carte : 2181

Les bouées à espar non lumineuses suivantes ont été temporairement repositionnées à cause d'envasement :

ES2 (LF 7169) à la position 42° 39' 10.0"N 081° 12' 32.0"W
ES3 (LF 7170) à la position 42° 39' 15.4"N 081° 12' 40.7"W
ES4 (LF 7171) à la position 42° 39' 16.8"N 081° 12' 37.7"W

La profondeur d'eau la moins profonde jusqu'à 3.5M se trouve entre ES3 et ES4 et l'eau la plus profonde est du côté rouge du chenal. Les navigateurs sont priés de faire preuve de prudence dans le secteur.

(B2017-003)

***113(T) MINAKI TO/À KENORA – BALISE DE JOUR SIGNALÉE PENCHÉE**

Référence Carte : 6287

La balise de jour DB - Q64 (LF 5635) (49° 51' 06.0"N 094° 34' 44.0"W) a été signalée penchée.

(D2016-016)

2017

***309(T) PELEE PASSAGE TO/À LA DETROIT RIVER – NIVEAUX D'EAU RÉDUITS SIGNALÉS**

Référence Carte : 2123

Niveaux d'eau réduits signalés de l'extrémité Sud de l'entrée du Sturgeon Creek Harbour en direction Nord.

Annette Winter
Agente de projets et de cession
Direction des ports pour petits bateaux
Pêches et Océans Canada

Canada Centre for Inland Waters (CCIW)
867 Lakeshore Road
Burlington ON L7S 1A1
Téléphone : (905) 315-5286
Courriel : annette.winter@dfo-mpo.gc.ca

(AVNAV C58/13)

***608(P) BAY OF FUNDY / BAIE DE FUNDY: INNER PORTION / PARTIE INTÉRIEURE – CORNE DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉE**

Référence Carte : 4010

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence la corne de brume de l'aide à la navigation suivante :

Cape d'Or (LF 167) (45° 17' 27.0"N 064° 46' 27.5"W) : Le feu et la structure demeureront en place.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 septembre 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 juin 2017, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(F2017-013)

2017

***620(P) BARKLEY SOUND – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 3671

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

| N° LDF | Nom de l'aide | Position | Changements proposés |
|--------|--|-----------------------------------|---|
| 170 | San Jose Islets | 48° 54' 05.2"N 125° 03' 28.2"W | Changer le feu pour FI 4s R (rouge). |
| 171 | Wizard Islet | 48° 51' 28.8"N 125° 09' 36.8"W | Ajouter des planches blanches pour augmenter la visibilité le jour. |
| 172.5 | Trevor Channel, Entrée de – Feu à secteurs | 48° 48' 43.5"N 125° 10' 54.2"W | Ajouter une bande horizontale rouge à la partie supérieure et à la partie inférieure de la structure pour standardiser la visibilité du feu à secteurs. |

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 septembre 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 juin 2017, à :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2017-037)

2017

***906(P) STRAIT OF CANSO – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4302

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

| N° LDF | Nom de l'aide | Position | Changements proposés |
|--------|--|--------------------------------------|---|
| 689.3 | Eddy Point – alignement antérieur | 45° 31' 12.2"N 061° 15' 07.4"W | Changer la couleur du feu de jaune à vert. Enlever le feu indicateur. |
| 689.4 | Eddy Point – alignement postérieur | 124°51' 361 m du feu antérieur. | Changer la couleur du feu de jaune à vert. Enlever le feu indicateur. |
| 690.3 | Middle Melford – alignement antérieur | 45° 32' 21.7"N 061° 18' 53.2"W | Changer la couleur du feu de jaune à vert. |
| 690.4 | Middle Melford – alignement postérieur | 268°05' 92.4 m du feu antérieur. | Changer la couleur du feu de jaune à vert. |
| 694.4 | Cahil Rock – alignement antérieur | 45° 34' 13.2"N 061° 21' 17.5"W | Changer la couleur du feu de jaune à vert. Enlever le feu indicateur. |
| 694.5 | Cahil Rock – alignement postérieur | 304°46' 176.1 m du feu antérieur. | Changer la couleur du feu de jaune à vert. Enlever le feu indicateur. |
| 701 | Balache Point – alignement antérieur | 45° 38' 57.7"N 061° 24' 59.4"W | Changer la couleur du feu de jaune à rouge. |
| 702 | Balache Point – alignement postérieur | 131°30' 219.8 m du feu antérieur. | Changer la couleur du feu de jaune à rouge. |
| 704 | Janvrin Island – alignement antérieur | 45° 32' 31.3"N 061° 12' 01.6"W | Changer le feu de « Fonctionne de nuit seulement. » à « En opération 24 h. » |
| 704.1 | Janvrin Island – alignement postérieur | 088°10' 300.2 m du feu antérieur. | Changer le feu de « Fonctionne de nuit seulement. » à « En opération 24 h. » |

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 29 décembre 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 29 septembre 2017, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2017-095)

2017

***907(P) STRAIT OF CANSO – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Référence Carte : 4302

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Bear Head – Feu de direction (LF 690) (45° 32' 53.8"N 061° 17' 17.6"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 29 décembre 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 29 septembre 2017, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2017-094P)

***908(P) CANSO HARBOUR TO / AU STRAIT OF CANSO – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4307

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

| N° LDF | Nom de l'aide | Position | Changements proposés |
|--------|--|-----------------------------------|---|
| 687.2 | Chedabucto Bay - Bouée à cloche lumineuse C7 | 45° 28' 07.2"N 061° 10' 49.8"W | Enlever la cloche. La bouée et le feu demeureront en place. |
| 687.3 | Chedabucto Bay - Bouée à cloche lumineuse C8 | 45° 28' 42.3"N 061° 09' 55.6"W | Enlever la cloche. La bouée et le feu demeureront en place. |

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 29 décembre 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 29 septembre 2017, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2017-095)

2017

***1007(P) MALPEQUE BAY – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4491

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

| N° LDF | Nom de l'aide | Position | Changements proposés |
|---------|--|-----------------------------------|--|
| 1065.05 | Malpeque Harbour – Bouée lumineuse de mi-chenal JP | 46° 35' 00.2"N 063° 37' 07.7"W | Déplacer à 46° 35' 22.7"N 063° 39' 25.6"W. |
| 1065.1 | Malpeque Harbour – Bouée lumineuse JP1 | N/A | Nouvellement établie à la position 46° 35' 01.6"N 063° 39' 52.1"W; équipé avec un feu vert 5cd (2 mille); lum. 0.5s, obs. 3.5s. |
| 1065.5 | Entrée Ouest de Malpeque – Bouée lumineuse JP6 | 46° 34' 30.7"N 063° 39' 09.6"W | Changer pour une bouée d'avertissement (bouée jaune avec un feu jaune 5cd (2 mille)). Renommer à « Ouest de Malpeque – Bouée d'avertissement JPA. » |
| 6065.3 | Malpeque Harbour – Bouée conique rouge JP4 | 46° 34' 10.2"N 063° 38' 25.6"W | Déplacer à 46° 34' 34.7"N 063° 40' 33.3"W. Ajouter un feu rouge 5cd (2 mille); lum. 0.3s, obs. 0.7s. Renommer à « Malpeque Harbour – Bouée lumineuse JP4 » (LF #1065.3). |
| 6065.4 | Malpeque Harbour – Bouée à espar verte JP5 | 46° 34' 12.2"N 063° 40' 03.7"W | Supprimer l'aide. |

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 janvier 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 octobre 2017, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2017-102)

2017

***1108(P) APPROACHES TO/APPROCHES À SKIDEGATE INLET – SIGNAUX SONORES À ÊTRE SUPPRIMÉS**

Référence Carte : 3890

La Garde côtière canadienne propose de changer de façon permanente les aides à la navigation suivantes :

| N° LDF | Nom de l'aide | Position | Changements proposés |
|--------|---|--|-----------------------|
| 785 | Dead Tree Point – Bouée à sifflet lumineuse C19 | 53° 20' 34.2"N 131° 53' 42.2"W (NAD83) | Supprimer le sifflet. |
| 786 | Lawn Point – Bouée à cloche lumineuse C18 | 53° 23' 52.6"N 131° 53' 52.2"W (NAD83) | Supprimer la cloche. |
| 787 | Lawn Point – Bouée à sifflet lumineuse C16 | 53° 25' 08.0"N 131° 53' 32.2"W (NAD83) | Supprimer le sifflet. |

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 24 février 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 24 novembre 2017, à :

I/Surintendant, Marc Jourdenais
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : marc.jourdenais@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2017-096)

***1205(T) TORONTO HARBOUR – ENTRÉE BRISE-LAMES DE LA MARINA FERMÉE À CAUSE DE L'EFFRONDEMENT DU BRISE-LAMES.**

Référence Carte : 2085

L'entrée brise-lames Ouest de la Marina de la Place de l'Ontario est fermée à cause de l'effondrement du brise-lames.

Des dangers sous-marins existent dans l'ouverture du brise-lames et sur les bordures intérieures et extérieures de la paroi du brise-lames.

Bouée à espar verte BW1 a été retirée, et 3 bouées d'endroit interdit blanches et oranges ont été placées à l'entrée du brise-lames.

La bordure extérieure de la paroi du brise-lames est indiquée par 2 bouées d'endroit interdit blanches et oranges.

La bordure intérieure de la paroi du brise-lames est indiquée par 3 bouées d'endroit interdit blanches et oranges.

(AVNAV C79/13)

***1206(T) LAKE ROSSEAU AND/ET LAKE JOSEPH – BOUÉE NON LUMINEUSE TEMPORAIREMENT MOUILLÉE**

Référence Carte : 6022

La bouée non lumineuse suivante a été mouillée temporairement :

P3/1 (LF 9089.1) (45° 08' 09.0"N 079° 40' 36.0"W)

(D2017-006)

2018

***206(P) SAINT JOHN HARBOUR AND APPROACHES / ET LES APPROCHES – CLOCHE À ÊTRE ENLEVÉE**

Référence Carte : 4117

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence la cloche sur l'aide à la navigation suivante :

Black Point – Bouée à cloche lumineuse de dépôt de déblais JB (LF 145.4) (45° 12' 27.3"N 066° 01' 00.9"W) :
La bouée et le feu demeureront en place.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 23 mai 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 23 février 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(F2018-001P)

2018

***208(P) SUMMERSIDE HARBOUR AND APPROACHES / ET LES APPROCHES – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4459

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

| Aides flottantes | | | |
|-------------------------|---|-----------------------------------|---|
| N° LDF | Nom de l'aide | Position | Changements proposés |
| 1019.1 | Summerside Harbour – Bouée lumineuse DE7 | 46° 22' 49.2"N 063° 49' 20.2"W | Bouée nouvellement mouillée à longueur d'année. L'opération du feu demeure saisonnière. Changer le caractère d'éclats du feu pour un éclat standard. |
| 1020.1 | Summerside Harbour – Bouée lumineuse DE8 | 46° 22' 49.2"N 063° 49' 08.7"W | Bouée nouvellement mouillée à longueur d'année. L'opération du feu demeure saisonnière. |
| 1023 | Miscouche Shoal – Bouée à cloche lumineuse DE | 46° 19' 50.2"N 063° 51' 18.7"W | Augmenter l'intensité lumineuse du feu à 25 cd et supprimer le son (cloche). Nom suggéré « Miscouche Shoal – Bouée lumineuse ». |
| 6018.15 | Miscouche Shoal – Bouée plate DE1 | 46° 20' 47.5"N 063° 51' 24.0"W | Ajouter un feu vert à éclats standard. Changer le nom pour « Miscouche Shoal – Bouée lumineuse. » N° du LF suggéré est 1018.18. |
| 6020.35 | Summerside – Bouée à espar DE12 | 46° 23' 02.7"N 063° 48' 07.2"W | Ajouter un feu rouge à éclats standard. Changer le nom pour « Summerside Harbour – Bouée lumineuse. » N° LDF suggéré est 1020.35. |
| 6020.7 | Summerside Harbour – Bouée à espar DE16 | 46° 23' 01.4"N 063° 47' 23.5"W | Ajouter un feu rouge à éclats standard. La bouée demeure mouillée à longueur d'année, mais l'opération du feu est saisonnière. Changer le nom pour « Summerside Harbour – Bouée lumineuse. » N° LDF suggéré est 1020.7. |
| 6020.8 | Summerside Harbour – Bouée à espar DE18 | 46° 23' 06.7"N 063° 47' 09.7"W | Ajouter un feu rouge à éclats standard. La bouée demeure mouillée à longueur d'année, mais l'opération du feu est saisonnière. Changer le nom pour « Summerside Harbour – Bouée lumineuse. » N° LDF suggéré est 1020.8. |

2018

| Aides fixes | | | |
|-------------|---|--|---|
| N° LDF | Nom de l'aide | Position | Changements proposés |
| 1018.1 | Summerside - alignement extérieur, feu antérieur | 46° 23' 43.1"N 063° 48' 35.0"W | Changer l'ampoule du feu pour une ampoule à DEL et augmenter l'intensité lumineuse à 32 916 candelas. |
| 1018.2 | Summerside - alignement extérieur, feu postérieur | 028°57' 430.3 m du feu antérieur. | Changer l'ampoule du feu pour une ampoule à DEL et diminuer l'intensité lumineuse à 43 452 candelas. |
| 1020 | Indian Head | 46° 22' 47.0"N 063° 49' 01.1"W | Changer le caractère d'éclat du feu pour un caractère d'éclats de Lum. 2s Obs. 4s et augmenter l'intensité lumineuse à 2518 cd. Augmenter l'angle de divergence vertical du feu à 6°. |
| 1021 | Summerside – alignement antérieur | 46° 23' 14.4"N 063° 47' 21.2"W | Changer l'ampoule du feu pour une ampoule à DEL et diminuer l'intensité lumineuse à 10 803 candelas. |
| 1022 | Summerside – alignement postérieur | 072°04' 1436.3 m du feu antérieur. | Changer l'ampoule du feu pour une ampoule à DEL et diminuer l'intensité lumineuse à 32 916 candelas. |
| 1022.5 | Summerside, marina | 46° 23' 18.2"N 063° 47' 14.6"W | Changer le caractère de l'éclat du feu pour un caractère d'éclats de Lum. 1s Obs. 3s et diminuer l'intensité lumineuse à 75 candelas. |

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 23 mai 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 23 février 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@df-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2018-008)

2018

***209(P) LITTLE BAY ARM AND APPROACHES / ET LES APPROCHES – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4523

La Garde côtière canadienne propose de changer de façon permanente les aides à la navigation suivantes :

| N° LDF | Nom de l'aide | Position | Changements proposés |
|--------|---|-----------------------------------|--|
| 336 | Tom Cod Rock – Bouée lumineuse DB1 | 49° 36' 41.9"N 055° 53' 11.3"W | Changer de « À longueur d'année. » à « Saisonnier. » |
| 336.21 | Otter Island Shoal – Bouée lumineuse DB2 | 49° 36' 38.9"N 055° 53' 50.8"W | Changer de « À longueur d'année. » à « Saisonnier. » |
| 336.25 | Little Bay Arm – Bouée lumineuse DB3 | 49° 36' 10.4"N 055° 54' 34.3"W | Changer de « À longueur d'année. » à « Saisonnier. » |
| 336.26 | Otter Island Narrows – Bouée lumineuse DB4 | 49° 36' 11.9"N 055° 54' 36.3"W | Changer de « À longueur d'année. » à « Saisonnier. » |
| 336.27 | Little Bay Arm – Bouée lumineuse DB5 | 49° 35' 29.9"N 055° 55' 45.8"W | Changer de « À longueur d'année. » à « Saisonnier. » |

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 23 mai 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 23 février 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(N2018-001)

***210(P) PILLEY'S ISLAND HARBOUR - HALLS BAY AND / ET SUNDAY COVE – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Référence Carte : 4591

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Springdale, quai (LF 338) (49° 29' 58.7"N 056° 03' 48.6"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 23 mai 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 23 février 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(N2018-007)

2018

***309(P) SYDNEY HARBOUR – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4266

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

| N° LDF | Nom de l'aide | Position | Suggestions proposées |
|--------|---|--------------------------------------|---|
| 782 | Sydney Range – alignement antérieur | 46° 10' 48.2"N 060° 15' 01.1"W | Changer la lanterne jaune pour une lanterne verte. Augmenter l'intensité de la lanterne. |
| 783 | Sydney Range – alignement postérieur | 213°36' 756.1 m du feu antérieur. | Changer la lanterne jaune pour une lanterne verte. Augmenter l'intensité de la lanterne. |

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 juin 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 mars 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2018-039)

***310(P) RIVIÈRE RISTIGOUCHE / RESTIGOUCHE RIVER – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4426

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour l'aide à la navigation suivante :

| N° LDF | Nom de l'aide | Position | Changements proposés |
|--------|-------------------------------|-----------------------------------|---|
| 1344 | Dalhousie Island (Douglas) | 48° 04' 20.2"N 066° 21' 51.5"W | Changer la lanterne pour vert du feu bâbord visible 360°; intensité de la lanterne diminuée à 5 nm; lum. 2 s, obs. 2 s; ajouter une balise de jour de bâbord de 1.08 nm. |

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 juin 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 mars 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2018-013)

2018

***311(P) CHARLOTTETOWN HARBOUR – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4460

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

| N° LDF | Nom de l'aide | Position | Changements proposés |
|--------|---|--------------------------------------|---|
| 993.5 | Blockhouse Point – Bouée lumineuse C7 | 46° 11' 36.2"N 063° 07' 33.7"W | Augmenter l'intensité de la lanterne. Déplacer la bouée à 46° 11' 36.609"N 063° 07' 32.555"W. |
| 994 | Brighton Beach - alignement antérieur | 46° 13' 50.5"N 063° 08' 51.2"W | Augmenter l'intensité de la lanterne pour l'usage de jour et diminuer l'intensité pour l'usage de nuit. Changer la couleur de la lanterne pour une lanterne blanche avec une caractéristique du feu de lum. 7 s obs. 3 s. |
| 995 | Brighton Beach - alignement postérieur | 336°56' 398.0 m du feu antérieur. | Augmenter l'intensité de la lanterne pour l'usage de jour et diminuer l'intensité pour l'usage de nuit. Changer la couleur de la lanterne pour une lanterne blanche avec une caractéristique du feu de lum. 7 s obs. 3 s. |
| 996 | Warren Cove - alignement antérieur | 46° 11' 56.4"N 063° 08' 17.6"W | Diminuer l'intensité de la lanterne pour l'usage de jour et de nuit. |
| 997 | Warren Cove - alignement postérieur | 197°39' 327.4 m du feu antérieur. | Diminuer l'intensité de la lanterne pour l'usage de jour et de nuit. |
| 998.5 | Canceaux Spit – Bouée lumineuse C9 | 46° 12' 37.7"N 063° 08' 06.7"W | Déplacer la bouée à 46° 12' 37.159"N 063° 08' 06.295"W. |
| 999.2 | Old Battery Point – Bouée lumineuse C13 | 46° 13' 17.2"N 063° 07' 51.7"W | Augmenter l'intensité de la lanterne. Déplacer la bouée à 46° 13' 16.577"N 063° 07' 49.350"W. |
| 999.5 | Rosebank Point – Bouée lumineuse centrale C14 | 46° 13' 28.2"N 063° 07' 23.2"W | Augmenter l'intensité de la lanterne. |
| 1003 | Charlottetown, quai de la voie ferrée – Bouée lumineuse de virage C18 | 46° 13' 46.7"N 063° 06' 44.7"W | Changer le type de bouée pour SB98 ou l'équivalent. Remplacer en hiver avec un espar en acier. |

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 juin 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 mars 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@df-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2018-038)

2018

***313(P) HILLSBOROUGH BAY – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4466

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

| N° LDF | Nom de l'aide | Position | Changements proposés |
|--------|--|--------------------------------------|--|
| 983 | Prim Point | 46° 03' 00.7"N 063° 02' 20.5"W | Diminuer l'intensité de la lanterne. |
| 984 | Prim Reefs – Bouée à sifflet lumineuse C2 | 46° 02' 40.2"N 063° 06' 47.7"W | Augmenter l'intensité de la lanterne. Enlever le son (sifflet) de la bouée. |
| 989 | Fitzroy Rock – Bouée à cloche lumineuse C4 | 46° 07' 05.7"N 063° 06' 39.7"W | Augmenter l'intensité de la lanterne. Enlever le son (cloche) de la bouée. Remplacer en hiver avec un espar en acier. |
| 990 | Spithead – Bouée lumineuse C5 | 46° 08' 54.2"N 063° 06' 01.7"W | Augmenter l'intensité de la lanterne. Remplacer en hiver avec un espar en acier. |
| 991 | Haszard Point - alignement antérieur | 46° 11' 39.7"N 063° 04' 25.2"W | Augmenter l'intensité de la lanterne pour l'usage de jour et diminuer l'intensité pour l'usage de nuit. Changer la couleur de la lanterne pour une lanterne blanche. Changer les marques de jours pour des marques de jours blanches avec une bande verticale rouge. |
| 992 | Haszard Point - alignement postérieur | 019°19' 650.1 m du feu antérieur. | Augmenter l'intensité de la lanterne pour l'usage de jour et diminuer l'intensité pour l'usage de nuit. Changer la couleur de la lanterne pour une lanterne blanche. Changer les marques de jours pour des marques de jours blanches avec une bande verticale rouge. |

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 juin 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 mars 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2018-038)

2018

***314(P) HILLSBOROUGH BAY – BOUÉES À ÊTRE MOUILLÉES**

Référence Carte : 4466

La Garde côtière canadienne propose d'établir les aides à la navigation suivantes :

| N° LDF | Nom de l'aide | Position | Suggestions proposées |
|--------|--|----------|---|
| 983.5 | St. Peters Spit – Bouée cardinale Est CJB | N/A | Mouillée une bouée lumineuse cardinale Est à courant rapide équipée avec une lanterne blanche de feu à scintillements groupés (3) à la position 46° 09' 12.90"N 063° 07' 45.36"W (approximative). |
| 6001 | St. Peters Island – Bouée cardinale Sud CJA | N/A | Mouillée une bouée non lumineuse cardinale Sud avec un réflecteur radar et des voyants à la position 46° 06' 06.24"N 063° 11' 37.00"W (approximative). |

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 juin 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 mars 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfm-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2018-038)

***315(P) GREAT ST. LAWRENCE HARBOUR AND / ET LAMALINE HARBOUR – BOUÉES LUMINEUSES À ÊTRE ENLEVÉES**

Référence Carte : 4642

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes :

| | | |
|---|------------|----------------------------------|
| Lamaline Road – Bouée lumineuse PN1 | (LF 78.2) | (46° 50' 37.4"N 055° 48' 45.7"W) |
| Lamaline – Bouée lumineuse PG4 | (LF 78.3) | (46° 51' 21.2"N 055° 49' 55.0"W) |
| Little Green Island – Bouée lumineuse PG3 | (LF 78.35) | (46° 51' 24.3"N 055° 50' 00.3"W) |
| Little Green Island – Bouée lumineuse PG2 | (LF 78.5) | (46° 51' 03.7"N 055° 50' 13.9"W) |

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 juin 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 mars 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfm-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(N2018-012)

2018

***410(P) STRAIT OF GEORGIA, NORTHERN PORTION/PARTIE NORD – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Référence Carte : 3513

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Kuhushan Point (LF 509) (49° 53' 19.3"N 125° 07' 23.2"W NAD83)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 juillet 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 avril 2018, à :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2018-057)

***411(P) APPROACHES TO/APPROCHES À CAMPBELL RIVER – BALISE DE JOUR À ÊTRE SUPPRIMÉE**

Référence Carte : 3540

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Tyee Spit, brise-lames – Balise de jour de bâbord (LF 5327) (50° 01' 58.4"N 125° 14' 25.1"W NAD83)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 juillet 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 avril 2018, à :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2018-057)

2018

***412(P) TAYLORS HEAD TO / À SHUT-IN ISLAND – FEU À SECTEURS À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Référence Carte : 4236

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Spry Bay - Feu à secteurs (LF 591) (44° 49' 21.5"N 062° 35' 54.3"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 juillet 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 avril 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(F2018-008)

***413(P) MORTIER BAY – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4587

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

| N° LDF | Nom de l'aide | Position | Changements proposés |
|--------|---|-----------------------------------|--|
| 64.81 | Pick Ledge - Bouée à cloche lumineuse PM4 | 47° 08' 10.1"N 055° 04' 41.8"W | Enlever le son (cloche). Changer d'une bouée de 2.9 m à 1.8 m. Changer le nom à « Pick Ledge - Bouée lumineuse PM4 ». |
| 64.82 | Blow Me Down - Bouée à cloche lumineuse PM3 | 47° 07' 42.1"N 055° 04' 43.3"W | Enlever le son (cloche). Changer d'une bouée de 2.9 m à 1.8 m. Changer le nom de à « Blow Me Down - Bouée lumineuse PM3 ». |
| 64.83 | Thomas Rocks - Bouée à cloche lumineuse PM2 | 47° 07' 40.0"N 055° 03' 55.0"W | Enlever le son (cloche). Changer d'une bouée de 2.9 m à 1.8 m. Changer le nom à « Thomas Rocks - Bouée lumineuse PM2 ». |
| 64.84 | Mortier Bay - Bouée à sifflet lumineuse PM | 47° 07' 06.0"N 055° 03' 09.1"W | Enlever le son (sifflet). Changer d'une bouée de 2.9 m à 1.8 m. Changer le nom à « Mortier Bay - Bouée lumineuse PM ». |

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 juillet 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 avril 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(N2018-019)

2018

***415(P) APPROACHES TO / APPROCHES À LEWISPORTE AND / ET LOON BAY – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4865

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour l'aide à la navigation suivante :

Jobs Island – Bouée lumineuse DLW2 (LF 352.4) (49° 17' 54.2"N 055° 00' 22.4"W):

- Changement de position à 49°17.797'N 055°00.384'W.
- Changer la fonction de tribord à cardinale Sud.
- Changer les caractéristiques du feu de rouge, lum 0.5s obs 3.5s, à blanc, (Q(6) + LFL) 15s.
- Changer le code de l'aide de DLW2 à DLW.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 juillet 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 avril 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(N2018-018)

***416(P) WINSOR HARBOUR ISLAND TO / AUX KIKKERTAKSOAK ISLANDS – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Référence Carte : 5047

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Bluff Point (LF 320.6) (55° 15' 51.7"N 060° 02' 02.0"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 juillet 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 avril 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(N2018-014)

2018

***417(P) WINNIPEG TO/AU LAKE WINNIPEG/LAC WINNIPEG – FEUX À ÊTRE SUPPRIMÉS**

Référence Carte : 6242

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence les aides à la navigation suivantes :

| | | |
|--|-------------|-------------------------------------|
| Red River - alignement antérieur | (LF 1562) | (50° 23' 41.6"N 096° 48' 38.0"W) |
| Red River - alignement postérieur | (LF 1563) | (163°05' 602.7 m du feu antérieur.) |
| Embouchure de Red River, brise-lames Ouest | (LF 1563.3) | (50° 24' 04.3"N 096° 48' 51.3"W) |
| Brise-lame Est, RACON | (LF 9759.5) | (50° 24' 05.0"N 096° 48' 45.7"W) |

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 juillet 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 avril 2018, à :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(A2018-009)

***509(T) TORONTO HARBOUR – OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION**

Référence Carte : 2085

Opérations de construction en cours du 27 avril au 31 décembre 2018 au nord du quai Essroc, le long du chenal Keating.

Les navigateurs sont priés de rester à l'écart de la zone de construction et de suivre les directives de l'unité marine du Service de police de Toronto.

(AVNAV C530/18)

2018

***510(T) TORONTO HARBOUR – ZONE DE CONSTRUCTION INSTALLÉE**

Référence : Avis 112(T)/18 est annulé.

Référence Carte : 2085

15 bouées temporaires, indiquées avec du ruban réfléchissant marquant une zone de construction, seront installées dans l'arrière-port de Toronto après le 15 décembre 2017 et seront en place jusqu'au 30 juillet 2018.

Les bouées seront placées dans les positions suivantes :

43° 38' 39.87"N 079° 21' 27.61"W
43° 38' 40.34"N 079° 21' 28.14"W
43° 38' 40.51"N 079° 21' 28.95"W
43° 38' 40.58"N 079° 21' 29.82"W
43° 38' 41.03"N 079° 21' 30.45"W
43° 38' 41.66"N 079° 21' 30.63"W
43° 38' 42.29"N 079° 21' 30.46"W
43° 38' 42.87"N 079° 21' 30.05"W
43° 38' 43.30"N 079° 21' 29.40"W
43° 38' 43.49"N 079° 21' 28.56"W
43° 38' 43.62"N 079° 21' 27.68"W
43° 38' 43.68"N 079° 21' 26.80"W
43° 38' 43.54"N 079° 21' 25.93"W
43° 38' 43.55"N 079° 21' 25.05"W
43° 38' 43.83"N 079° 21' 24.27"W

Les navigateurs sont priés de rester à l'écart de la zone de construction et de suivre les directives de l'unité marine du Service de police de Toronto.

(AVNAV C3029/17, C679/18)

***512(T) TORONTO HARBOUR – OPÉRATIONS DE FORAGE**

Référence Carte : 2085

Opérations de forage ayant lieu dans l'arrière-port adjacent au chenal Keating et dans la Rivière Don entre le 14 mai et le 30 octobre 2018. Plateforme de forage et chaland sur place.

Les navigateurs sont priés de faire preuve de prudence dans le secteur.

(AVNAV C744/18)

2018

***609(P) BYNG INLET TO/À KILLARNEY – BOUÉES NON LUMINEUSES À ÊTRE ENLEVÉES**

Référence Carte : 2204

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes :

Beaverstone Bay – Bouée de bas niveau d'eau (LF 9999.7) (45° 59' 38.6"N 081° 09' 31.3"W)

Beaverstone Bay – Bouée de bas niveau d'eau (LF 9999.8) (46° 00' 00.1"N 081° 09' 23.5"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 29 septembre 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 29 juin 2018, à :

Surintendante, Lise Richard
Aides à la navigation et Voies navigables
Région du Centre & Arctique
Garde côtière canadienne
101 boulevard Champlain
Québec QC G1K 7Y7
Téléphone : (418) 648-7450
Courriel : lise.richard@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(D2018-011)

***610(P) COUNTRY ISLAND TO / À BARREN ISLAND – BALISES DE JOURS À ÊTRE SUPPRIMÉES**

Référence Carte : 4234

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence les balises de jours suivantes :

Redman Head – Balise de jour #1 (LF 5618) (45° 00' 39.4"N 061° 57' 12.6"W)

Redman Head – Balise de jour #2 (LF 5618.1) (45° 00' 39.5"N 061° 57' 12.9"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 29 septembre 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 29 juin 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(F2018-025, 026)

2018

***611(P) PLANS - BARKLEY SOUND – BALISE DE JOUR À ÊTRE SUPPRIMÉE**

Référence Carte : 3646

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Bamfield Creek – Balise de jour de tribord (LF 5082) (48° 49' 43.3"N 125° 08' 22.1"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 29 septembre 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 29 juin 2018, à :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2018-103)

***707(P) BURGEO TO / À FRANÇOIS – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Référence Carte : 4826

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

New Harbour Island (LF 136) (47° 35' 55.7"N 056° 39' 41.2"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 octobre 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 juillet 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(N2018-050)

2018

***708(P) BAIE DE BONNE-ESPÉRANCE À TO ÎLE MISTANOQUE – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4970

La Garde côtière canadienne propose de modifier en permanence les aides à la navigation suivantes :

Abandonner les feux de l'alignement Chenal du Vieux-Fort (LF 1539.10 et 1539.12) fonctionnant de nuit seulement, pour les remplacer par un feu à secteurs localisé à l'emplacement du feu antérieur à la position 51° 23' 51.89"N 057° 48' 13.06"W. Ce nouveau feu à secteurs aurait une portée nominale de 18 milles nautiques.

Les arcs de visibilité (relèvement vrai) proposés seraient les suivants :

Secteur rouge : de 010° à 009.25°

Secteur blanc : de 012° à 010°

Secteur vert : de 12.75° à 12°

Le changement entrerait en vigueur à l'automne 2018.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 octobre 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 juillet 2018, à :

Surintendante, Lise Richard
Aides à la navigation et Voies navigables
Région du Centre & Arctique
Garde côtière canadienne
101 boulevard Champlain
Québec QC G1K 7Y7
Téléphone : (418) 648-7450
Courriel : lise.richard@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(Q2018-125)

***709(T) KINGSTON HARBOUR AND APPROACHES/ET LES APPROCHES – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES AMARRAGES ET ANCRAGES**

Référence : Avis 309(T)/14 est annulé.

Référence Carte : 2017

Tous les amarrages ou ancrages dans le port public de Kingston sont interdit en dehors des zones désignées de la marina jusqu'à nouvel avis sans l'autorisation du responsable de port.

Toutes demandes de renseignements doivent être adressées à Transports Canada au (416) 952-0475.

***710(T) TORONTO HARBOUR – OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION**

Référence Carte : 2085

Opérations de construction quotidienne entre 1100 UTC et 2300 UTC jusqu'à décembre 2018 au nord du quai 34. Remorqueur D.L. Stanyar et 5 barges sur place. Largeur du chenal Keating réduite dû aux travaux.

Les navigateurs sont priés de rester à l'écart de la zone de construction, de réduire leur sillage et de suivre les directives de l'unité marine du Service de police de Toronto.

(AVNAV C564/18)

2018

***809(T) COBOURG TO/À OSHAWA – OPÉRATIONS DE DRAGAGE**

Référence Carte : 2058

Opérations de dragage dans le port de Port Hope du 3 août 2018 au 30 décembre 2022. Un atténuateur de vagues bloquera l'entrée du bassin ouest.

Les navigateurs sont priés de rester à l'écart de cette zone.

(AVNAV C1951/18)

***903(P) GREAT SLAVE LAKE / GRAND LAC DES ESCLAVES, WESTERN PORTION / PARTIE OUEST – BOUÉE LUMINEUSE À ÊTRE ENLEVÉE**

Référence Carte : 6370

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Resdelta Channel – Bouée lumineuse ER (LF 1680.1) (61° 21' 38.4"N 113° 41' 52.8"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 28 décembre 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 28 septembre 2018, à :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(A2018-029)

***904(P) SHUSWAP LAKE – BALISE DE JOUR À ÊTRE SUPPRIMÉE**

Référence Carte : 3053

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Tappen Bay – Balise de jour de tribord (LF 5686) (50° 46' 38.0"N 119° 19' 24.0"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 28 décembre 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 28 septembre 2018, à :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2018-124)

2018

***1011(T) LAC SAINT-LOUIS – FEU ET STRUCTURE D'UN D'ALIGNEMENT POSTÉRIEUR DEMEURENT EN PLACE TEMPORAIREMENT JUSQU'À LEURS DÉMANTÈLEMENTS**

Référence : Avis 409(P)/18 est annulé.

Référence Carte : 1430

Le feu et la structure de l'alignement antérieur de Dixie (LF 1201) ont été remplacés par un feu à secteurs (LF 1201.5). Cependant, le feu et la structure de l'alignement postérieur de Dixie (LF 1202) demeurent en place temporairement jusqu'à leurs démantèlements à une date ultérieure.

Pour plus d'information :

Surintendante, Lise Richard
Aides à la navigation et Voies navigables, Région du Centre & Arctique
Garde côtière canadienne
101, boulevard Champlain
Québec QC G1K 7Y7
Téléphone : (418) 648-7450
Courriel : lise.richard@dfo-mpo.gc.ca

(Q2018-149)

***1012(T) TORONTO HARBOUR – DÉCHARGEMENT DE LIVRAISONS DE PIERRE**

Référence Carte : 2085

Déchargement de livraisons de pierre par remorqueur et chaland ayant lieu 24 heures par jour du 15 octobre 2018 jusqu'au 29 mars 2019 au quai 342.

Les navigateurs sont priés de rester à l'écart de la zone de construction.

(AVNAV C2568/18)

***1105(P) WEDGEPORT AND VICINITY / ET LES ABORDS – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4244

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

| Aides flottantes | | | |
|------------------|--|-----------------------------------|---|
| N° LDF | Nom de l'aide | Position | Changements proposés |
| 274.22 | Schooner Rock – Bouée lumineuse NSE | 43° 39' 24.0"N 066° 02' 28.5"W | Augmenter l'intensité du feu. |
| 276 | Schooner Passage – Bouée lumineuse NS11 | 43° 39' 39.6"N 066° 02' 58.0"W | Augmenter l'intensité du feu. |
| 5274.9 | Allen Rock – Bouée non lumineuse NS9 | 43° 38' 22.1"N 066° 02' 05.3"W | Ajouter un feu vert avec caractéristiques de feu de lum. 0.5 s, obs. 3.5 s. |

2018

| Aides fixes | | | |
|-------------|------------------|-----------------------------------|--|
| N° LDF | Nom de l'aide | Position | Changements proposés |
| 280 | Candlebox Island | 43° 39' 44.6"N 066° 02' 43.3"W | Augmenter l'intensité de la lanterne. Changer les caractéristiques du feu à lum. 2 s, obs. 4 s. |
| 282.5 | Pearl Rock | 43° 38' 13.6"N 066° 01' 22.9"W | Changer les caractéristiques du feu à lum. 1 s, obs. 3 s. Ajouter une balise de jour de tribord. |
| 283 | Peases Island | 43° 37' 42.6"N 066° 01' 34.9"W | Changer les caractéristiques du feu à lum. 2 s, obs. 4 s. |
| 284 | Frenchman Point | 43° 38' 07.2"N 066° 00' 59.4"W | Changer les caractéristiques du feu à Iso 2 s. |

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 28 février 2019, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 novembre 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2018-145)

***1106(P) PLANS: BAIE DES CHALEURS / CHALEUR BAY: CÔTE SUD / SOUTH SHORE – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4920

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour l'aide à la navigation suivante :

Petit-Rocher (LF 1339) (47° 46' 54.6"N 065° 42' 27.1"W) :

- Diminuer l'intensité de la lanterne.
- Changer la couleur de la lanterne pour une lanterne blanche.
- Changer les caractéristiques du feu à lum. 2 s, obs. 4 s.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 28 février 2019, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 novembre 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2018-141)

2018

***1107(P) TUKTOYAKTUK HARBOUR AND APPROACHES/ET LES APPROCHES – FEU ANTÉRIEUR D'UN FEU D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Référence Carte : 7685

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Tuktoyaktuk Island - alignement 1 – feu antérieur (LF 2507) (69° 27' 24.4"N 132° 59' 54.9"W) (NAD 27)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 28 février 2019, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 novembre 2018, à :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(A2018-073)

***1108(P) TUKTOYAKTUK HARBOUR AND APPROACHES/ET LES APPROCHES – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 7685

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour l'aide à la navigation suivante :

Tuktoyaktuk Island - alignement 1 – feu antérieur (LF 2508) (69° 27' 21.2"N 132° 59' 58.8"W) (NAD 83) :
Changer la fonction du feu d'alignement antérieur en fonction de confirmation de position avec un feu, une marque de jour rouge-blanc-rouge et un racon.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 28 février 2019, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 novembre 2018, à :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(A2018-074)